

EWA CISZEWSKA
Université de Silésie
Katowice

SUR LES VALEURS PARTICULIÈRES DES TEMPS VERBAUX (PASSÉ COMPOSÉ, IMPARFAIT, FUTUR SIMPLE ET FUTUR ANTERIEUR)

The intent of this article is to present the particular example of use of 4 tenses in the indicative mood: *passé composé*, *imparfait*, *futur simple*, *futur antérieur*. This analysis is based on various excerpts of texts dating back to 19th and 20th centuries. The author analyses the influence of a number of factors on the interpretation of particular verbal forms appearing in studied sentences. Research takes into account: category of the verb, its aspect, person, adverbs of time, modality particles, verbs of opinion, certain adverbs (e.g. *jamais*, *rarement* and those expressing opposition), type of sentence (negative, interrogative), register (written / spoken language), intonation.

Dans la description des temps verbaux, les linguistes distinguent d'un côté leur emploi habituel (de base), et de l'autre, différents emplois secondaires (particuliers). La question qui nous intéresse est de savoir à partir de quels éléments du contexte le lecteur (interlocuteur) est capable d'attribuer à telle ou telle forme verbale une valeur secondaire, autrement dit, quelle stratégie doit employer le locuteur dans son énoncé pour assigner à la forme verbale un sens particulier. Pour cela nous allons examiner les contextes dans lesquels apparaissent ces emplois particuliers afin de dégager les traits communs et tirer des conclusions d'ordre plus général. En nous appuyant sur un corpus très large de textes littéraires (XIX^e et XX^e siècles), de presse et du web, nous allons analyser les principales valeurs secondaires des quatre temps de l'indicatif: le passé composé, l'imparfait, le futur simple et le futur antérieur.

Quand on examine de plus près les emplois que les linguistes considèrent comme particuliers, quel que soit le nom qu'ils y attribuent (non-temporels, modaux, etc.), on peut y distinguer deux types différents: ceux qui peuvent remplacer facultativement un autre temps et ceux qui s'y substituent obligatoirement.

Prenons comme exemple le passé composé qui indique des faits futurs dans les propositions indépendantes ou conditionnelles:

- (1) *Tu as bientôt fini?*
 (2) *Si demain tu n'as toujours rien reçu, appelle le standard.*

Dans les deux cas, le passé composé remplace le futur antérieur, mais si dans (1), il est facultatif, dans (2) il est la seule forme possible parce que le futur antérieur ne peut pas être employé après un „si” conditionnel. Dans la suite de cet article, nous nous occuperons surtout des cas où une forme verbale est employée au lieu d’une autre pour créer un effet stylistique particulier.

Le passé composé et le futur antérieur sont des formes composées et ce point commun rend possible le fonctionnement du passé composé à la place du futur antérieur. Le complément circonstanciel de temps n’indique pas le moment de l’action; il situe dans le temps le résultat de l’action, alors que l’action devra avoir lieu auparavant. Ce complément, qui renvoie à un moment postérieur par rapport au moment de la parole, est indispensable pour que le lecteur (interlocuteur) puisse interpréter le passé composé comme équivalent du futur antérieur. La suppression d’une telle expression temporelle fait coïncider le résultat de l’action avec le moment de la parole par rapport auquel l’action est antérieure; le passé composé reprend donc sa valeur temporelle de base habituelle:

- (1a) *Tu as fini?*
 (2a) *Si tu n'as toujours rien reçu, appelle le standard.*

Dans le cas des propositions indépendantes, qui nous intéressent le plus, l’emploi du passé composé est très restreint: il apparaît presque uniquement avec les verbes *finir* et *terminer*. D’autres verbes sont extrêmement rares, même si, en principe, il est facile de fabriquer des exemples et d’imaginer des contextes dans lesquels ils pourraient être employés. Ce passé composé est employé dans le discours avec la 1^{ère} ou la 2^{ème} personne du singulier ou du pluriel pour présenter l’action comme si elle était déjà accomplie (cf. Riegel, Pellat, Rioul 1994: 302). Nous sommes d’avis que le choix d’une forme particulière à la place d’une forme habituelle résulte du besoin que ressent le locuteur pour rendre son énoncé plus expressif. La mise en relief du terme d’une action est obtenue grâce à la combinaison d’un lexème verbal indiquant lui-même la fin avec le passé composé. Apparemment dans le cas d’autres verbes, l’effet obtenu n’est pas assez frappant pour que les locuteurs y recourent plus souvent.

En analysant cet emploi du passé composé, M. Vuillaume a constaté qu’il est incompatible avec la négation (2000: 109). Par contre, la négation est indispensable dans les propositions introduites par *heureusement que* qui, en plus, peuvent se combiner avec n’importe quel verbe. Ainsi la phrase proposée par Vuillaume:

- (3) *Heureusement que tu n'as pas voyagé demain!*

pourrait être prononcée dans la situation où quelqu’un a avancé son départ et de cette façon a évité des bouchons. Cependant, même si la phrase contient l’adverbe *demain*, il est impossible de remplacer le passé composé par le futur antérieur parce

que cela présupposerait que le voyage doit encore avoir lieu (2000: 110). D'autre part, le complément circonstanciel sert à localiser dans le temps l'action même et non son résultat, comme c'est le cas dans (1) et (2). Malgré les différences dans l'emploi du passé composé dégagées dans les 3 types de phrases étudiées, pour qu'on puisse l'interpréter comme référant au futur, il doit être obligatoirement accompagné d'une indication temporelle appropriée (*bientôt, demain, dans x temps*, etc.).

L'imparfait possède plusieurs valeurs particulières. Dans les deux exemples qui suivent, nous avons affaire à l'emploi qui est connu sous le nom de pittoresque, narratif, de rupture ou d'ouverture. Il est employé à la place du passé simple ou du passé composé pour indiquer un fait unique et global avec l'aspect propre à l'imparfait.

- (4) *Et, d'un geste magnifique, elle découvrit sa blanche, son orgueilleuse poitrine, -et mit le doigt sur une cicatrice que Gounsovski, dont le suif commençait à fondre en lourdes gouttes de sueur au long des tempes, n'osa pas regarder.*
 – *Quinze jours plus tard, continua le prince, Vlassof **entraî** dans une auberge, à Lubetszy. Il ne savait pas qu'elle était pleine de soldats.* (G. Leroux, *Rouletabille chez le tsar*, Le Livre de Poche, p. 96)
- (5) *M. Godeau s'étonnait qu'on pût tant aimer Véronique. Il en éprouvait une joie secrète:*
 – *Enfin trois semaines plus tard, je **recevais** cette lettre que vous allez lire.* (M. Jouhandeau, *Monsieur Godeau intime*, Frantext, p. 246)

Cet imparfait apparaît essentiellement dans la langue écrite, parfois on peut l'entendre de la bouche d'un journaliste annonçant les titres d'actualité. Mais son emploi dans un dialogue n'est pas exclu, comme le prouvent les deux exemples cités. Dans (4), l'un des protagonistes prend le rôle du narrateur: il raconte l'histoire en utilisant la 3^{ème} personne et le passé simple, et il y rapporte les paroles exactes d'autres personnes; nous sommes donc sur le plan du récit et non du discours. Dans (5) par contre, l'imparfait pittoresque employé à la 1^{ère} personne est combiné avec le futur proche, il fait donc partie du discours. Si cet exemple constitue une exception, il permet de constater qu'il n'existe, en principe, aucune restriction de l'emploi de l'imparfait pittoresque dans le discours où il remplace non le passé simple, qui est exclu, mais le passé composé. L'effet de sens entraîné par cet imparfait est toujours le même: un fait unique et ponctuel est mis en relief et présenté dans son déroulement comme s'il n'avait pas de limites.

L'imparfait pittoresque s'emploie le plus souvent à la 3^{ème} personne, mais l'exemple (5) démontre que la 1^{ère} personne du singulier (et même du pluriel) n'est pas exclue. Cela n'a rien d'étonnant puisque l'imparfait pittoresque remplace le passé simple et celui-ci est toujours employé sans effort par de nombreux romanciers¹.

¹ Nous reprenons ici la remarque de Benveniste „le romancier emploie encore sans effort l'aoriste aux premières personnes du singulier et du pluriel” (1966: 244) qui est toujours d'actualité.

Dans les analyses concernant l'imparfait pittoresque, on souligne l'importance d'un circonstanciel temporel en position thématique indispensable pour l'imparfait qui a toujours besoin d'un point de référence. Ce circonstanciel temporel peut indiquer la date ou l'heure précise, il peut localiser l'action en se référant à d'autres éléments dans le texte (p.ex.: *le lendemain, x temps plus tard*) ou même, il peut être directement lié au moment de la parole. Il existe cependant des cas où l'absence du circonstanciel n'empêche pas l'emploi de l'imparfait pittoresque; d'autre part, il y a des cas où sa présence n'entraîne pas automatiquement l'interprétation particulière de l'imparfait.

L'imparfait pittoresque employé sans circonstanciel vient souvent à la ligne qui marque l'écart temporel par rapport à l'action précédente. Cet écart est également nécessaire pour indiquer au lecteur qu'il doit trouver un nouveau point de référence pour cet imparfait. Mais l'imparfait pittoresque peut apparaître dans la phrase sans alinéa; il est alors accompagné de différentes expressions qui excluent la lecture descriptive comme *soudain, brusquement*, etc. ou qui indiquent la durée d'une action et la limitent dans le temps de type: *un instant, quelques instants, un moment*:

- (6) *Machinalement, le docteur Bellamy enfonçait la main dans sa poche pour y prendre sa clef. Il s'arrêtait un moment sur le seuil, tâtonnait, poussait le battant peint en blanc.* (G. Simenon, *Les Vacances de Maigret*, Presses de la Cité, p. 48)
- (7) *Le docteur décrochait le téléphone intérieur, attendait quelques instants.*
– *C'est vous, maman?* (G. Simenon, *Les Vacances de Maigret*, Presses de la Cité, p. 51)

Il est intéressant de constater que dans (7), il s'agit d'un verbe atélique et le circonstanciel marque la durée de l'action décrite par ce verbe. Dans (6) par contre, le verbe est télique et indique une action ponctuelle, mais ce qui est mesuré, ce n'est pas l'action elle-même (dont il serait difficile de mesurer la durée), mais l'état qui en résulte. *Il s'arrêtait un instant* dans ce cas-là veut donc dire: *il restait immobile pendant un instant*.

Parfois, lorsqu'il y a plusieurs imparfaits successifs, le circonstanciel approprié apparaît seulement avec l'un d'eux, comme si le locuteur voulait mettre son lecteur sur la bonne voie. Ainsi l'exemple:

- (8) *Ce titre, cette photographie, il pouvait les voir à tous les kiosques, mais il n'avait pas la curiosité d'acheter un journal. Il prenait l'autobus, en descendait vingt minutes plus tard place Pigalle et se dirigeait vers la rue Victor-Massé.* (G. Simenon, *Maigret aux assises*, Presses de la Cité, p. 113)

commence par deux imparfaits descriptifs suivis de trois imparfaits pittoresques dans la deuxième phrase, et l'expression *vingt minutes plus tard* (il est intéressant de voir qu'elle n'occupe pas la position thématique) permet d'éviter toute équivoque et rend le texte cohérent. Dans certains cas, le caractère global des actions est si évident que le circonstanciel temporel ou autre expression n'est pas nécessaire:

- (9) *Pourtant, il n'était pas ivre. Il suivait Janvier. Celui-ci ouvrait la porte, le faisait passer devant lui et la refermait sans entrer lui-même.* (G. Simenon, *Maigret aux assises*, Presses de la Cité, p. 115)

Analysons maintenant d'autres exemples avec le circonstanciel temporel combiné avec des verbes atéliques.

- (10) (...) *il s'y habitua si bien qu'il ne put jamais par la suite revenir aux chaussures à l'européenne.*
Quelques semaines plus tard, Carel van Loorens était en sécurité à Oran. Il ne savait pas ce qu'était devenue Ursula von Littau et c'est en vain qu'il essaya d'organiser une expédition punitive qui lui aurait permis de libérer la jeune femme. (G. Percec, *La Vie mode d'emploi*, Hachette, p. 468)

S'agit-il toujours de l'imparfait pittoresque à cause du circonstanciel qui marque l'écart temporel, ou bien, avons-nous affaire à un simple imparfait descriptif à cause de l'aspect du verbe? En essayant de répondre à cette question, il ne faut pas oublier que l'imparfait pittoresque est employé à la place du passé simple (ou du passé composé) pour obtenir un effet stylistique particulier. La substitution de l'imparfait par le passé simple (passé composé) devrait donc être possible dans tous les cas. Or, nous avons relevé de nombreux exemples avec le circonstanciel de type *x temps plus tard* où une telle substitution donne comme résultat des phrases incorrectes:

- (11) *Mais deux jours plus tard, elle se trouvait en visite à Holland House lorsque Byron fut annoncé. Cette fois-là les usages furent observés: on le lui présenta, (...).* (Ch. Du Bos, *Byron et le besoin de la fatalité*, Frantext, p. 81)
- (12) *Quinze jours plus tard, il était toujours sans nouvelles des siens. Mademoiselle Rakoff lui disait de ne pas s'inquiéter.* (Y. Queffélec, *Les Noces barbares*, Frantext, p. 183)
- (13) *Quelques jours plus tard, il devait faire sur la route de Lötzen à Rhein une rencontre qui le bouleversa plus intimement encore.* (M. Tournier, *Le Roi des Aulnes*, Frantext, p. 529)

Malgré le circonstanciel, le lecteur ne peut pas attribuer à ces imparfaits la valeur pittoresque à cause d'autres facteurs. Dans (11), l'imparfait se trouve dans la principale dont dépend une subordonnée temporelle et il marque les circonstances pour l'action ponctuelle *fut annoncé*. Dans (12), l'adverbe *toujours* indique la durée au moment indiqué par le circonstanciel et dans (13), le verbe modal *devoir* à l'imparfait suivi de l'infinitif acquiert la valeur du futur dans le passé. Cette tournure avec *devoir* ne peut en aucun cas être employée au passé simple parce qu'elle aurait alors une valeur d'obligation.

L'analyse des verbes employés à l'imparfait pittoresque démontre qu'ils représentent tous des prédicats perfectifs simples ou des prédicats complexes à dominante perfective (nous appliquons ici le modèle de S. Karolak présenté dans différents travaux). Dans un emploi neutre, un lexème verbal (radical) représentant un prédicat perfectif se joint de façon naturelle au morphème grammatical du passé simple; le

morphème de l'imparfait auquel le lecteur ne s'attend pas choqué et crée un effet stylistique particulier. Certains radicaux verbaux imperfectifs comme *être*, *travailler*, *aimer* peuvent dans certaines conditions représenter des prédicats complexes à dominante perfective. Ils sont alors combinés soit avec le morphème grammatical du passé simple, soit avec un adverbe, une expression adverbiale, proposition subordonnée, etc., qui représentent l'élément perfectif dominant. Ainsi dans *tout fut noir*, nous avons affaire à une structure inchoative composée de l'élément imperfectif (continuatif) qui est représenté par le lexème verbal *être* et de l'élément perfectif (momentané) représenté par le morphème grammatical du passé simple. Dans *il travailla 8 heures*, l'élément continuatif est toujours représenté par le lexème verbal, mais l'élément perfectif est représenté par l'expression adverbiale *8 heures*, ce qui fait que le morphème du passé simple devient redondant et il a seulement un rôle syntaxique (cf. Karolak, 2001: 490). C'est pour cela que *il attendait quelques instants* se prête à la lecture particulière pittoresque (les deux éléments lexicaux correspondent respectivement à l'élément imperfectif et perfectif), alors que *il était en sécurité à Oran* ne permet que la lecture descriptive: le lexème verbal correspond à l'élément continuatif et le morphème grammatical n'a ici aucune valeur aspectuelle, il ne fait que redoubler celle du lexème verbal.

Les linguistes distinguent un autre emploi de l'imparfait dans les phrases de type:

- (14) *Un peu plus, elle **coulait**. Si Gilliatt fût revenu une heure plus tard, il n'eût probablement trouvé hors de l'eau que la cheminée et le mât.* (V. Hugo, *Travailleurs de la mer*, p. 476)

où il remplace le conditionnel passé (*elle aurait coulé*). Cet imparfait modal „souligne la fatalité de la conséquence” en la présentant „comme réelle alors qu'elle n'est qu'hypothétique” (Imbs 1968: 100), „ce qui augmente la dramatisation du récit” (Riegel, Pellat, Rioul 1994: 309). Il apparaît après une subordonnée conditionnelle introduite par *si* + plus-que-parfait ou une expression circonstancielle de même valeur comme: *un pas / une seconde / un jour de plus, un peu plus, sans* (action ou attitude du sujet). Mais le contexte est toujours indispensable pour que le lecteur (interlocuteur) puisse interpréter cet imparfait comme décrivant une situation irréaliste; dans (14), c'est la phrase suivante qui permet de se rendre compte que le naufrage a pu être évité. Dans (15) par contre, l'imparfait garde sa valeur temporelle:

- (15) *Il se précipita au milieu des rebelles, il saisit à la gorge Len Cannon, qui s'élançait sur lui, il le menaça de son revolver. Un geste de plus, et le misérable **était renversé** sur le pont. Au même moment, Nat Gibson, M. Hawkins, Hobbes, Wickley, Burnes, s'emparaient des autres recrues, tandis que Pieter Kip, ayant renversé Flig Balt, lui arrachait le coutelas dont il s'était armé.* (J. Verne, *Les frères Kip*, p. 298)

et il indique que l'action a réellement eu lieu (Len Cannon a été renversé). Le contexte n'évoque aucun rebondissement qui permette de penser que l'objectif n'a pas été atteint.

L'imparfait dit hypocoristique apparaît seulement dans les monologues lorsqu'un adulte s'adresse à un bébé ou un animal pour le cajoler, gronder ou consoler:

- (16) *Gilberte disparut dans la cour. Il l'entendit crier:*
 – *Ma Diane... Ma Bellone... Oh le joli petit. Oh qu'il était joli ce petit! Oh, le beau petit chienchien!* (B.Clavel, *Malataverne*, cité par Wilmet, 1997: 399)

Il est employé avec des verbes atéliques (cf. Caudal, Veters, Roussarie 2003: 71), surtout à la 3^{ème} personne du singulier, souvent avec le pronom indéfini *on*. L'énoncé, avec une intonation qui reproduit le „parler bébé”, peut contenir des mots caractéristiques du langage enfantin (surtout avec la duplication syllabique: *pipi, chienchien*) ou des éléments exclamatifs *comme* ou *que* (Brès 2003). En expliquant l'emploi hypocoristique de l'imparfait, Saussure et Sthioul remarquent qu'il a „pour fonction de rendre compte d'une pensée fictivement partagée par le locuteur et l'enfant ou l'animal” (2005: 114). Il est intéressant de constater que le destinataire de l'énoncé ne peut pas vraiment comprendre et interpréter tout ce que dit le locuteur, il ne perçoit que l'intonation (peut-être des mots isolés du langage enfantin), mais il peut y avoir toujours un témoin qui assiste à la scène et qui devient ainsi un destinataire indirect.

L'imparfait forain est employé dans des circonstances bien particulières (au marché, à la foire, etc.) lorsqu'un marchand s'adresse à sa cliente:

- (17) *Qu'est-ce qu'elle voulait la petite dame?*

Le recours à l'imparfait permet d'éviter la brutalité du présent et souligne le zèle du serveur (cf. Wilmet 1997: 397) qui reproduit la pensée du destinataire au passé (cf. Saussure et Sthioul 2005: 118). Les verbes utilisés ont un sens désidératif (*vouloir, désirer, falloir*, etc.), ils sont employés à la 3^{ème} personne du singulier, souvent avec un titre (*madame, dame, petite dame*) et la phrase a toujours la forme interrogative. La cliente ne peut l'interpréter que comme une invitation à passer la commande.

Les circonstances sont également importantes dans l'emploi de l'imparfait (pré)ludique lorsque les enfants se distribuent des rôles avant de commencer à jouer. En mettant l'imparfait à la place du conditionnel présent, ils font comme si les faits étaient déjà réels.

L'imparfait présent dans l'exemple suivant a pour but d'atténuer les propos du locuteur qui, au présent, pourraient paraître trop directs ou trop catégoriques (cf. Grevisse 1969: 670) ou encore de justifier son intrusion ou sa présence dans l'univers de l'interlocuteur.

- (18) *Il y a justement deux chambres libres à côté de la vôtre. Mais il en faudrait trois. Je voulais vous demander... verriez-vous un inconvénient à passer dans une autre chambre?* (A. Camus, *Un cas intéressant*, Frantext, p. 669)

Cet imparfait appartient à la langue parlée et il est employé essentiellement à la 1^{ère} personne du singulier lorsqu'on „s'adresse directement à quelqu'un” (Imbs 1968:

97). En essayant d'expliquer l'origine de l'atténuation, les linguistes remarquent que l'imparfait „refoule dans le passé l'intention de demander un petit service” (Wilmet 1997: 394) et que la demande n'est pas présentée directement, „mais sous la forme d'une de ses prémisses (...) décalée dans le passé” (Riegel, Pellat, Rioul 1994: 310). L'effet atténuatif est obtenu seulement avec deux groupes très restreints de verbes comme: *vouloir, désirer, souhaiter* d'un côté et *venir, passer, appeler, téléphoner* de l'autre. Le premier groupe admet la construction avec l'infinitif d'un verbe performatif, le plus souvent *dire* ou *demander*. L'interlocuteur n'a pas de difficultés pour décoder cette phrase non seulement comme une information concernant les intentions passées du locuteur, mais comme une demande ou un message formulé au moment même de son énonciation. Le verbe *savoir si*, également fréquent dans ce type de constructions, peut être facilement paraphrasé par *je voulais te demander de me dire si ...*; il a donc la même fonction que les verbes performatifs.

- (19) – *Allô, ma chérie, c'est maman. Je **voulais savoir si** tout se passait bien, si ma maison vous semblait agréable à vivre. Et aussi vous repréciser les horaires pour demain.* (F. Dorin, *Les Vendanges tardives*, Frantext, p. 249)

Parfois l'interprétation atténuative est bloquée par le contexte; l'imparfait renvoie au passé même avec un verbe performatif:

- (20) *Lewis haussa les épaules:*
 – *J'ai dit ce que vous vouliez que je dise.*
De nouveau, j'eus l'impression de recevoir une gifle en plein visage. Je balbutiai: „Comment ça?”
 – *Je **voulais** vous dire beaucoup d'autres choses; mais vous vous êtes mise à pleurer de joie; ça m'a fermé la bouche.* (S. Beauvoir, *Les Mandarins*, Frantext, p. 446)

La deuxième partie de la phrase (*ça m'a fermé la bouche*) indique que le comportement de l'interlocuteur a empêché le locuteur de s'exprimer et qu'il en est resté au stade des intentions.

De même, l'effet atténuatif disparaît avec la forme négative (bien que l'énoncé reste en soi très poli), l'imparfait renvoie au passé plus ou moins proche (cf. Abouda 2004: 70) et constitue une sorte d'excuse ou de rectification: *Je ne voulais pas te le dire*. La forme interrogative avec la première personne du singulier serait bizarre; elle est fréquente avec la deuxième personne, lorsque l'interlocuteur cherche à comprendre les intentions du locuteur. Il fait donc référence au passé et l'imparfait garde sa valeur temporelle:

- (21) – *À propos, dit-il, tu **voulais** me demander un conseil?*
 – *Ce n'est plus la peine, je le connais d'avance.* (M. Droit, *Le Retour*, Frantext, p. 251)

Le deuxième groupe de verbes qui apparaissent dans l'emploi atténuatif admet beaucoup plus de constructions et il n'y a aucune restriction quant au verbe à l'infinif. Nous avons relevé les structures suivantes²:

venir + INF: *Je venais vous remercier de vos soins.*

venir + *pour* + INF: *Je venais pour lui dire tout ce que j'ai sur le cœur.*

venir + *pour* + SN: *Je venais pour sa femme.*

appeler, passer, téléphoner + *pour* / *afin* + INF: *Je vous appelais pour savoir si votre connexion ADSL fonctionnait de nouveau.*

appeler, passer, téléphoner + *pour* + SN: *Je vous appelais pour mon contrat.*

appeler, passer, téléphoner + *parce que* / *car*: *Je vous appelais parce que je voulais vous dire...*

En employant ces verbes à l'imparfait, le locuteur justifie son „intrusion dans l'univers de l'interlocuteur" (Abouda 2004: 64). Celui-ci ne peut rattacher ces énoncés qu'au moment présent puisque les actions qu'ils décrivent sont bel et bien réalisées: soit le locuteur est là, sur place, soit la communication téléphonique a été établie. Lorsque l'imparfait a la valeur temporelle, les actions décrites par ces verbes sont présentées comme inachevées ou interrompues et il y a toujours un point de référence qui permet de situer ces actions au passé.

On peut observer le même effet atténuatif obtenu grâce au déplacement fictif de l'action par rapport au moment de l'énonciation dans le cas du futur simple. En employant le futur, on donne l'illusion à l'interlocuteur „qu'il peut faire obstacle à l'énonciation" (Martin 1983: 128) et „que le fait présent n'est pas encore en voie de s'accomplir" (Grevisse 1969: 676). La valeur atténuative apparaît avec les verbes performatifs employés à la 1^{ère} personne du singulier, parmi lesquels on rencontre le plus souvent: *dire, demander, faire remarquer, avouer, prier*, p.ex.:

(22) *Papa frappait du pied.*

– *Je te ferai remarquer, Lucie, que ce ne sont pas des projets, mais des résolutions.* (G. Duhamel, *Chronique des Pasquier. 1. Le Notaire du Havre*, Frantext, p. 42)

L'action annoncée par le futur est réalisée au moment même de l'énonciation et le message (information, demande ou question) est transmis à l'interlocuteur immédiatement. Ce message prend la forme d'une subordonnée complétive ou interrogative indirecte; parfois le locuteur présente son avis directement, sans aucun mot subordonnant. Certains verbes admettent la construction avec l'infinif, précédé ou non d'une préposition:

² Les exemples avec *appeler* et *téléphoner* sont relativement peu fréquents dans des textes littéraires; il est plus facile de les trouver dans des blogs ou d'autres pages web similaires où on reproduit fidèlement la langue parlée.

- (23) *Cher ami, je vous **avouera**i ne pas comprendre ni admettre les objections qui ont été faites contre mon titre.* (A. Artaud, *Le Théâtre et son double*, Frantext, p. 122)

D'autre part, avec le verbe *dire*, le futur permet de mettre en relief un élément (adjectif, substantif, adverbe) ou même toute une partie de la phrase, p.ex.:

- (24) *Il y a ici un problème et je **dirai** même un mystère extrêmement grave.* (Ch. Péguy, *L'Argent*, Frantext, p. 1120)

Si le COI est explicite, il doit renvoyer à la 2^{ème} personne du singulier ou pluriel (*te* ou *vous*), sinon le futur reprend la valeur temporelle, p.ex.:

- (25) – *Je **lui** dirai que vous êtes venus... Mais pourquoi est-ce que vous ne l'enterrez pas aujourd'hui?* (J. Romains, *Mort de quelqu'un*, Frantext, p. 97)

L'interprétation ne peut être que temporelle lorsque le futur apparaît dans la phrase complexe avec une subordonnée temporelle, que le futur soit employé dans la principale ou dans la subordonnée:

- (26) *Sitôt que j'aurai trouvé la solution, je te le **dirai**.*
 (27) *(...) je suis sûr que tu me comprendras quand je te **dirai** mes raisons.* (Ch.-F. Ramuz, *Aimé Pache, peintre vaudois*, Frantext, p. 164)

La négation des verbes de communication exclut la lecture atténuative conformément au principe que „l'absence d'un acte de parole ne peut pas être un acte de parole” (Co Vet 2003: 232). Il existe cependant des verbes qui ont l'utilisation performative et qui acquièrent la valeur atténuative uniquement à la forme négative: les tournures *je ne vous cacherai pas*, *je ne vous cèlerai pas* (*que ce projet ne me séduit pas*) sont équivalentes à *j'avouera*i, *je vous dirai que*.

Le futur antérieur dans ses deux emplois particuliers: de bilan (rétrospectif) et de probabilité (épistémique), remplace le passé composé. Le futur antérieur de bilan, qui est employé essentiellement dans la langue écrite, souligne l'importance d'un fait, met l'accent sur son trait caractéristique et la transposition fictive dans le futur permet de „mieux juger du relief que ce trait peut avoir” (Grevisse 1969: 678). L'idée de bilan ou de conclusion est très souvent soulignée par des expressions comme: *au total*, *au final*, *en tout*, *en définitive*, *finale*ment. Lorsqu'on remplace le futur antérieur par le passé composé, ces expressions deviennent indispensables pour obtenir le même sens, p.ex.:

- (28) *Au total, chaque équipe **aura effectué** pas loin de 200 tours, soit environ 100 km!* (*La Libre Belgique*, 13.03.07)

Le futur antérieur rétrospectif est fréquent dans les phrases qui indiquent l'opposition; il est alors accompagné de conjonctions *mais* ou *donc* ou de différents adverbes d'opposition: *pourtant, cependant, néanmoins, en revanche, toutefois*, p.ex.:

- (29) *Et pourtant, la République islamique **aura** longtemps **laissé** planer le doute sur sa participation à la Conférence de Bagdad, par crainte de se retrouver à nouveau sous le feu des critiques américaines. (Le Figaro, 10.03.07)*

Avec les adverbes *jamais* ou *rarement* placés en position thématique, il peut également exprimer la comparaison. Ainsi dans:

- (30) *Rarement un transport exceptionnel **aura** autant **mérité** ce qualificatif. (Le Journal de Saône-et-Loire, 01.03.07)*

on compare différents convois exceptionnels parmi lesquels celui dont on parle se distingue particulièrement.

Comme le futur antérieur souligne le caractère particulier d'une situation; il peut apparaître avec un superlatif ou un adjectif qui a une signification absolue, p.ex.:

- (31) *Le plus impressionnant pour moi **aura été** d'entendre l'hymne anglais et en même temps revoir notre arrivée à l'arrachée sur l'écran géant. (Le Progrès de Lyon, 16.07.07)*

La présence du verbe *être* dans (31) ne devrait pas étonner; en effet, ce verbe est de loin le plus souvent employé lorsque le futur antérieur prend la valeur de bilan. D'autres radicaux continuatifs comme *avoir, savoir, durer, vivre, attendre*, etc. sont aussi fréquents. Le plus souvent, ils sont accompagnés de circonstanciels de durée et indiquent des intervalles bornés, p.ex.:

- (32) *Deux poteaux en bois soutenant des lignes téléphoniques ont aussi été abattus par la tempête qui n'**aura duré** que quelques minutes. (Le Journal de Saône-et-Loire, 01.03.07)*

Certains verbes, extrêmement rares dans l'emploi temporel, admettent toute une série de constructions dans l'emploi rétrospectif:

il aura suffi que

SN *aura suffi* à / *pour* + INF

il aura suffi de + SN *pour que*

il aura fallu x temps pour que / *pour* + INF

il aura fallu SN *pour que* / *pour* + INF

- (33) *Il **aura fallu** quatre longues années d'erreurs coûteuses à George W. Bush pour arriver à la conclusion que l'Amérique ne peut pas, malgré toute sa puissance, faire régner, à elle seule, la paix et la sérénité en Irak. (Le Figaro, 10.03.07)*

Le futur antérieur épistémique permet d'exprimer une supposition qui se rapporte au passé. Grâce à la forme du futur, on éloigne le moment de la vérification de l'hypothèse et de cette façon, on „enlève à l'affirmation la certitude et la brutalité” (Imbs 1968: 113) qu'elle aurait avec le passé composé³. Le futur antérieur de probabilité est fréquemment employé avec différents éléments modaux qui permettent de nuancer le degré de certitude du locuteur. Nous pouvons donc relever d'un côté des verbes d'opinion ou des constructions impersonnelles comme: *croire, penser, espérer, supposer, il est certain, il est probable, etc.*, et de l'autre des adverbes modaux: *sans doute, peut-être, probablement, certainement, évidemment, p.ex.:*

- (34) *Tu es donc en droit de te demander quelle est la place d'un juif dans une telle entreprise. Mais l'intuition dont tu fais preuve t'aura sans doute déjà apporté la réponse...* (J. Lanzmann, *La Horde d'or*, Frantext, p. 279)

Ces marqueurs modaux peuvent être évidemment employés avec le futur antérieur temporel et le futur antérieur rétrospectif, mais dans le premier cas, il est toujours accompagné d'un circonstanciel qui renvoie à l'avenir, et dans le second, il y a un élément caractéristique pour la lecture rétrospective, comme *jamais* ou *rarement*.

Comme le futur antérieur indique une hypothèse concernant un fait passé, il apparaît dans des contextes qui se rapportent au passé. Il se combine donc facilement avec d'autres temps passés, surtout dans les phrases complexes subordonnées où la concordance des temps est respectée quand le futur antérieur est employé dans la principale, mais aussi dans les phrases complexes juxtaposées ou coordonnées à l'aide de la conjonction *ou* qui constituent alors une alternative, p.ex.:

- (35) *Il aura laissé son porte-monnaie (...) dans un magasin ou autre, en faisant une course... ou il l'a laissé tomber par terre, ou dans l'eau (...).* (Bayon, *Le Lycéen*, Frantext, p. 186–187)

D'autre part, il faut souligner que le futur antérieur temporel est le plus souvent employé dans les subordonnées temporelles ou avec des circonstanciels temporels qui renvoient au futur, il n'y a donc, en principe, aucune possibilité de confusion avec les deux autres valeurs particulières.

L'analyse que nous avons effectuée nous a permis de décrire les conditions de l'emploi des quatre temps étudiés dans lesquelles ils peuvent acquérir une valeur particulière. En premier lieu, il faut constater que, dans la majorité des cas, un sens particulier n'est obtenu que lorsque tel o tel temps apparaît avec une classe déterminée de verbes. Ainsi par exemple le futur atténuatif exige des verbes performatifs, alors que l'imparfait atténuatif des verbes désidératifs ou quelques verbes particuliers comme: *venir, passer, téléphoner, appeler* et l'imparfait forain seulement des verbes désidératifs.

³ La valeur épistémique, quoique très rare, peut apparaître avec le futur simple; la supposition concerne alors le présent et n'est possible qu'avec le verbe *être*: *Ce sera le facteur*.

L'aspect des verbes joue un rôle primordial dans l'emploi des imparfaits pittoresque et hypocoristique, du passé composé et partiellement du futur antérieur rétrospectif. Un autre élément important qui contribue à créer un effet stylistique est le sujet du verbe: la valeur hypocoristique ou foraine de l'imparfait n'est possible qu'avec la 3^{ème} personne du singulier et les effets atténuatifs du futur simple et de l'imparfait avec la 1^{ère} personne du singulier. Le complément circonstanciel de temps est indispensable avec le passé composé et régulier avec l'imparfait pittoresque; les adverbes modaux et les verbes d'opinion sont fréquents avec le futur antérieur épistémique, tandis que le futur antérieur rétrospectif s'emploie avec des adverbes d'opposition, des adverbes *jamais* ou *rarement* et des expressions qui soulignent l'idée de bilan. La forme négative de la phrase efface l'effet atténuatif de l'imparfait et du futur simple; la forme interrogative exclut la lecture atténuative de l'imparfait, mais elle est obligatoire avec l'imparfait forain. Certains emplois font partie de la langue écrite (imparfait pittoresque et futur antérieur rétrospectif) et d'autres uniquement de la langue parlée (imparfaits forain, ludique et hypocoristique). En plus, l'imparfait hypocoristique se caractérise par une intonation singulière. Ainsi l'encodage et le décodage des valeurs particulières est soumis aux règles bien déterminées qu'il est possible de décrire pour les utiliser dans la traduction automatique.

Références

- Abouda, L. (2004). Deux types d'imparfait atténuatif. *Langue Française* 142, 58–74.
- Benveniste, E. (1966). *Problèmes de linguistique générale, 1*. Paris: Gallimard.
- Brès, J. (2003). Mais oui, il était un joli temps du passé comme les autres, le petit imparfait hypocoristique. *Langue Française* 138, 111–125.
- Caudal, P., C. Vettors, L. Roussarie (2003). L'imparfait, un temps inconséquent. *Langue Française* 138, 61–74.
- Grevisse, M. (1969). *Le bon usage*. Gembloux: Duculot.
- Imbs, P. (1968). *L'emploi des temps verbaux en français moderne*. Paris: Klincksieck.
- Karolak, S. (2001). *Od semantyki do gramatyki*. Warszawa: Slawistyczny Ośrodek Wydawniczy.
- Martin, R. (1983). *Pour une logique du sens*. Paris: PUF.
- Riegel, M., J.-Ch. Pellat, R. Rioul (1994). *Grammaire méthodique du français*. Paris: PUF.
- Saussure L. de, B. Sthioul (2005). Imparfait et enrichissement pragmatique. *Cahiers Chronos* 14, 103–120.
- Vet, J.P. (2003). Attitude, vérité et grammaticalisation: le cas du futur simple. In M. Birkelund, G. Boysen, P.S. Kjaersgaard (red.) *Aspects de la modalité*, 229–239. Tübingen: Max Niemeyer Verlag.
- Vuillaume, M. (2000). Heureusement que Pierre n'est pas venu demain. *Cahiers Chronos* 6, 107–116.
- Wilmet, M. (1997) *Grammaire critique du français*. Louvain-la-Neuve: Duculot.